

Le bloc opératoire de l'hôpital fait peau neuve

L'Aigle — À compter du 26 juillet et jusqu'au 2 septembre, le bloc opératoire sera fermé pour des travaux de réfection des sols.

La phase de travaux de la réfection des sols du bloc opératoire de l'hôpital est une première étape. Car suivra la réfection des salles d'intervention en fin d'année ou courant 2020. Ces travaux sont réalisés avec des enveloppes exceptionnelles débloquées en fin d'année 2018 par l'Agence régionale de santé de Normandie (ARS).

Durant cette période, les patients ayant besoin d'un acte d'urgence vitale chirurgical et les femmes enceintes qui nécessiteraient une césarienne pourront toujours être accueillis au sein du centre hospitalier, dans une salle d'opération dédiée et équipée.

Urgences vitales et césariennes

En effet, gynécologue-obstétricien, chirurgien viscéral, chirurgien orthopédique, médecins anesthésistes et équipes soignantes du bloc opératoire restent présents pendant les travaux afin d'assurer les urgences vitales et les césariennes. Pour tous les autres actes chirurgicaux, pendant cette période, les interventions en chirurgie orthopédiques ou viscérales s'effectueront dans d'autres établissements (Évreux, Bernay, Alençon, Argentan). Les suites opératoires pourront se faire dans le centre hospitalier de L'Aigle, si besoin à l'issue des opérations. Les patients



Cet été, le bloc opératoire du centre hospitalier va être rénové.

PHOTO : OUEST-FRANCE

de médecine ambulatoire seront accueillis dans le service de chirurgie. De façon habituelle, le bloc opératoire fonctionne en activité réduite sur cette période qui a donc été privi-

légiée pour effectuer ces travaux afin d'impacter le moins possible les patients.

L'ensemble des autres activités restent ouvertes, notamment les consul-

tations chirurgicales. Les interventions qui le permettraient pourraient conduire à un report sur septembre. Dès septembre, le bloc opératoire reprendra son activité habituelle.